



Vie Burnal

MARS 2022



BULLETIN COMMUNAL DE BURDINNE
BURDINNE | HANNECHE | OTEPPE | MARNEFFE | LAMONTZEE

VOTRE ADMINISTRATION COMMUNALE



NOUS VOUS RECEVONS SUR RENDEZ-VOUS

Lundi :	De 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 <i>Permanence Population jusque 19h00</i>
Mardi :	Bureaux Fermés
Mercredi :	De 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00
Jeudi :	De 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00
Vendredi :	De 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 15h30

NOUVEAUTÉ SUR NOTRE E-GUICHET, PRENEZ VOS RENDEZ-VOUS EN LIGNE.

NEW

Vous devez récupérer un document ou entreprendre une démarche auprès de notre administration communale ?

Rien de plus simple, vous pouvez désormais prendre vos rendez-vous en ligne via notre E-guichet.

L'agenda en ligne est accessible pour le service population, le service état civil ainsi que le service urbanisme.

DONNEZ NOUS
VOTRE
AVIS !

UNE NOUVELLE IDENTITÉ VISUELLE POUR VOTRE COMMUNE

Afin de continuer dans son optique de renouveau, votre Administration communale arborera bientôt une nouvelle identité visuelle. Mais qui de mieux placés, que vous les Burdinnois pour dire ce qui selon vous représente au mieux votre commune.

C'est pourquoi, nous profitons de ce Li-Burnal pour vous demander **votre avis**.

Répondez aux questions suivantes par mail (adl@burdinne.be) ou par voie postale (Rue des Ecoles, 3 - 4210 Burdinne) - **avant le 25 avril 2022** :

- *Si Burdinne ne devait être représenté par un seul lieu, lequel serait-il ?*
- *Si Burdinne était une couleur laquelle serait-elle ?*
- *Quel est selon vous le mot qui caractérise le mieux Burdinne ?*

EDITO

SOMMAIRE

- 3 Edito
- 4-5 Budget 2022
- 6-7 Infos
- 8-11 Enfance
- 12-13 Sport
- 14-15 Urbanisme
- 16-17 Zéro Déchet
- 18 Environnement
- 19 Nouveauté
- 20-21 Service Travaux
- 22 Agenda
- 23 Solidarité
- 24 Contact

SUIVEZ L'ACTUALITÉ COMMUNALE



www.burdinne.be



Commune de Burdinne

UNE ANNÉE 2022, PLEINE DE PERSPECTIVES

Chers concitoyens,

Les journées s'allongent, le soleil est plus intense, les oiseaux commencent à chanter, il est temps de découvrir le premier Li'Burnal de l'année ...

Un journal que nous avons écrit avec un bel optimisme, favorisé par l'évolution positive de la situation sanitaire mais également par le démarrage en fanfare de nombreux projets comme le Schéma de développement communal, le Plan communal de développement rural, la création imminente de l'espace de sports et de loisirs de Marneffe... Tous ces projets, que vous pourrez découvrir dans les pages de cette édition, n'ont qu'un objectif, le développement harmonieux de notre belle commune pour que vous puissiez y vivre de manière heureuse et épanouie.

Je profite également de ce premier édito de l'année pour remercier l'équipe de l'Administration Communale, le personnel administratif comme le personnel technique sans qui rien ne serait possible. Une équipe qui se rajeunit et qui apporte une dynamique tournée vers demain : le guichet électronique, une communication vers les citoyens accrue avec la retransmission des conseils communaux, une communication réfléchie dans les réseaux sociaux, ou encore une recherche pour évoluer vers le zéro déchet en diminuant la communication papier, ...

Je ne pouvais cependant pas terminer cet édito sans avoir une pensée envers les Ukrainiens. Nous mettrons en œuvre tout ce qui est possible afin de pouvoir les aider.

Bonne lecture et au plaisir de vous croiser et de vous parler !

Votre Bourgmestre, Frédéric BERTRAND



BUDGET 2022

LE BUDGET ORDINAIRE

Le budget ordinaire reprend l'ensemble des recettes et dépenses récurrentes qui assurent des revenus et un fonctionnement régulier (dépenses de personnel, frais de fonctionnement, etc.). Ce dernier comporte des recettes globales qui s'élèvent à **4.753.999,39 €** et des dépenses qui s'élèvent à **4.453.733,87 €**, le boni global quant à lui est de **300.265,52 €** (incorporant les excédents des exercices antérieurs).

LE BUDGET EXTRAORDINAIRE

Le budget extraordinaire comprend l'ensemble des recettes et dépenses qui affectent directement et durablement l'importance, la valeur ou la conservation du patrimoine communal. Le service extraordinaire du budget 2022 prévoit des investissements pour un montant total de **5.999.393,26 €**. En voici les points importants :

Bâtiments - 4.915.686,25 €

- Rénovation atelier communal - 1.393.780 €
- Ferme de la Grosse Tour (Phase 2) - 3.406.906,25 €
- Rénovation AC - 40.000 €
- Aménagement école - 50.000 €
- Aménagement lampisterie - 25.000 €

Cimetières - 125.000 €

- Réfection d'un mur du cimetière d'Oteppe - 100.000 €
- Travaux divers cimetières - 25.000 €

Energie - 115.500 €

- Eclairage public (Phase 2) - 60.500 €
- POLLEC 2021 Eclairage - 55.000€

Voiries - 295.000 €

- Entretien voiries - 200.000 €
- Entretien chemins agricoles - 30.000 €
- Berges le Briot - 50.000 €
- Construction digues Hannêche et Oteppe - 15.000 €

Divers - 185.000 €

- Achat camionnette - 50.000 €
- Achat véhicule arrosage - 25.000 €
- Achat semoir - 10.000 €
- PCDR - 70.000 €
- Aménagement informatique de la gare - 5.000 €
- Radars préventifs -10.000 €
- Mobilier urbain - 15.000 €

BUDGET 2022

AVANTAGES POUR LES BURDINNOIS !

Dans son budget 2022, les autorités ont également prévu une série de primes pour les citoyens.

Pour en bénéficier, il suffit d'en faire la demande via notre E-Guichet ou auprès de l'Administration communale.

Infos et conditions : Consulter les règlements sur notre site internet.



PRIME NAISSANCE - 250 €

Prime de 250 € pour toutes les mamans d'un nouveau-né domiciliées sur le territoire de la commune au moment de la naissance.

PETITE ENFANCE

PRIME ADOPTION - 250 €

Prime de 250 € pour l'adoptant domicilié dans la commune au moment de l'inscription de l'enfant au registre de la population ou au registre des étrangers.

PETITE ENFANCE

PRIME LANGES LAVABLES - 100 €

Prime de 50 % du montant d'achat ou de location de langes lavables (max 100 €/enfant), destinée aux personnes domiciliées dans la commune et ayant des enfants de moins de 3 ans.

PETITE ENFANCE

PRIME ALARME - 200 €

Prime de 200 € pour l'achat d'un système d'alarme, destinée aux propriétaires d'une habitation située dans la commune.

SECURITE

PRIME FÛT À COMPOST - 25 €

Prime de 50% du prix d'achat du fût (max 25 €), pour les personnes domiciliées dans la commune ou les personnes morales y ayant leur siège social.

ECOLOGIE

PRIME CITERNE À EAU DE PLUIE

Prime de 200 à 300 € pour l'achat d'une citerne à eau de pluie, pour les personnes domiciliées dans la commune ou les personnes morales y ayant leur siège social.

ECOLOGIE

PRIME VÉLO ÉLECTRIQUE - 125 €

Prime de 10% (max 125 €) du montant d'achat d'un vélo à assistance électrique ou d'un kit adaptable pour toute personne domiciliée à Burdinne.

MOBILITE

PRIME ÉNERGIE

Prime pour les rénovations énergétiques à destination de toute personne physique ou morale domiciliée à Burdinne.

ENERGIE

INFOS POPULATION



UTILISEZ VOTRE E-BOX POUR RECEVOIR VOS DOCUMENTS OFFICIELS

Vous ne possédez pas encore d'eBox ?

Saviez vous qu'elle vous permet de recevoir vos documents officiels envoyés par les institutions publiques ?

A l'Administration communale de Burdinne, nous l'utilisons désormais pour vous transmettre vos extraits de casier judiciaire.

VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES SIMPLIFIÉES GRÂCE AU E-GUICHET

Pour faciliter vos démarches administratives, pensez à notre E-Guichet. Via celui-ci, certains documents sont directement accessibles de manière totalement gratuite :

- Les compositions de ménage
- Les certificats de résidence ou de domicile,
- Les certificats de vie, les certificats de cohabitation légale
- Les certificats de nationalité
- Les copies ou extraits d'actes d'état civil, établis après le 31/03/2019

D'autres documents peuvent être commandés et seront délivrés après traitement par le service concerné :

- Les extraits de casier judiciaire
- Les copies ou extraits d'actes d'état civil établis avant le 31/03/2019
- Les documents demandés pour des tiers.

Les documents payants, peuvent être réglés directement en ligne.

D'autres démarches, telles que les demandes de primes communales, peuvent également être introduites via le E-Guichet.

Retrouver le E-Guichet sur le site de la commune : www.burdinne.be

CODERDOJO

Coderdo... quoi ? Le Coderdojo est une ASBL qui organise des ateliers gratuits dans le but d'apprendre la programmation aux jeunes de 7 à 18 ans. En collaboration avec le Coworking de Fernelmont, nous souhaiterions proposer cette activité. Nous recherchons donc des bénévoles pour animer les ateliers. Vous êtes passionnés par le domaine de l'informatique ? Vous avez un bon contact avec les jeunes ? Vous avez envie de partager vos connaissances ?

N'attendez plus, prenez contact avec Jérôme Pétré : 085/51.97.19 ou jeunes@burdinne.be

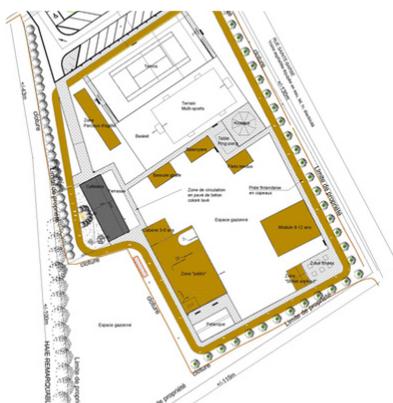


INFOS

VOUS AVEZ BLOQUÉ VOTRE CARTE D'IDENTITÉ ?

Pas de panique, voici la procédure à suivre.

1. **Vous avez encore votre code puk ?** Prenez rendez-vous auprès de l'Administration communale, pour réinitialiser votre carte.
2. **Vous n'avez plus votre code puk ?** Surfez sur le site du SPF intérieur et demandez de nouveaux codes pour votre carte. Une fois ceux-ci réceptionnés, prenez rendez-vous auprès de l'Administration communale pour réinitialiser votre carte.



LANCEMENT DES TRAVAUX POUR L'AIRE DE JEUX ET DE SPORT À MARNEFFE

Le top départ est lancé, les travaux débuteront en **avril prochain**. Les Burdinnois pourront donc bientôt profiter d'une plaine de jeux pour tous les âges, des terrains multisports, une piste finlandaise... et une buvette fraîchement rénovée.

NOUVEAU VERGER COMMUNAL

L'hiver touche à sa fin et pour célébrer l'arrivée du printemps, nous avons travaillé main dans la main avec les Burdinnois afin de créer le nouveau verger communal. Celui-ci se trouve rue de Huy, en face du numéro 35.

20 arbres fruitiers hautes-tiges ont été plantés. Chacun d'eux a été parrainé par un enfant ou une famille.



UN NOUVEL AGENT POUR LA COMMUNICATION ET LE DÉVELOPPEMENT LOCAL

Depuis la fin d'année 2021, Burdinne dispose d'un nouvel agent en charge de relayer la communication de l'administration communale mais également de promouvoir le développement local. Vous êtes un acteur économique dans la commune ? Vous souhaitez entreprendre ou développer une activité ?

N'hésitez pas à contacter Marine Hiclet, 0470/60.18.74 ou adl@burdinne.be

PETITE ENFANCE

DÉCOUVREZ LE PROGRAMME DES STAGES 2022

organisés par l'Administration Communale

VACANCES DE PRINTEMPS

Les stages proposés pour les enfants de 3 à 12 ans se dérouleront à l'école de Burdinne, rue de la Fontaine 2 - 4210 Burdinne

TOUS EN SCÈNE - DU 4 AU 8 AVRIL

1,2,3 et c'est parti ! Les projecteurs s'allument, le public entre, j'espère que tu es prêt(e) à dévoiler tous tes talents !



LA NATURE SE RÉVEILLE - DU 11 AU 15 AVRIL

Avec le retour du printemps, la nature retrouve peu à peu ses couleurs. Prends tes lunettes d'observateur et viens découvrir ce que la faune et la flore nous réservent comme surprises.



VACANCES D'ÉTÉ

Les stages proposés pour les enfants de 3 à 12 ans, au mois de juillet se dérouleront à l'école de Burdinne, rue de la fontaine 2 - 4210 Burdinne



EN AVANT LES 2 ROUES - DU 11 AU 15 JUILLET

Stage organisé en collaboration avec le GAL. Que tu sois un pro du vélo ou que tu roules encore avec tes petites roues, viens découvrir tous les secrets pour être un bon cycliste.



LES PETITS FUTÉS DE LA NATURE - DU 18 AU 22 JUILLET

Embarquement pour le monde fascinant de la nature à travers différentes activités. Nous allons découvrir le potager et ses petits habitants, bricoler nature, recycler, composter, faire du yoga mais également découvrir et prendre soin des animaux de la ferme...



MULTI JEUX À GOGOS - DU 25 AU 29 JUILLET

Si tu aimes l'aventure et les jeux de société, ce stage est fait pour toi ! On te proposera une multitude d'activités qui allient l'agilité, la réflexion, la persévérance, et l'esprit d'équipe. Ce sera aussi l'occasion d'aiguiser tes compétences motrices, ton fair-play et ta concentration.

PETITE ENFANCE

VACANCES D'ÉTÉ

Les stages proposés pour les enfants de 3 à 12 ans, la 1ère quinzaine du mois d'août se dérouleront à l'école de Marneffe, *rue Lambert Daxhelet 2 - 4210 Burdinne*

LES SUPERS Z'HÉROS DÉCHETS - DU 1 AU 5 AOÛT

Tu as envie de découvrir la vie en mode Zéro Déchet ? Viens apprendre à fabriquer ta peinture, tes craies, ton shampoing solide... et réaliser plein d'autres expériences ! Une belle façon d'apprendre en s'amusant.



ARTISTES EN HERBE - DU 8 AU 12 AOÛT

Plongeons-nous dans ton univers : la famille, les fêtes, ou encore les loisirs. Illustre-le avec la peinture, la plasticine, le papier maché, le carton ou encore en confectionnant un objet avec des matériaux de récupération. Une semaine qui te permettra d'exprimer ta grande imagination !



Les stages proposés pour les enfants de 3 à 12 ans, la 2ème quinzaine du mois d'août se dérouleront au cercle paroissial de Hannêche, *rue Saint Lambert 20 - 4210 Burdinne*



KOH LANTA - DU 16 AU 19 AOÛT

A quelques kilomètres d'ici, une aventure extraordinaire va commencer. Koh Lanta, c'est une aventure de tous les jours, en équipes de tout âge, pour dépasser ses limites !



CONTES ET LÉGENDES - DU 22 AU 26 AOÛT

Des princesses aux dragons, en passant par les elfes et les loups garous, venez découvrir les mille et un secrets qui se cachent au fond des bois du village d'Hannêche !

RAPPEL - INSCRIPTIONS EN LIGNE

La commune a ouvert un portail PARENTS, accessible sur notre E-Guichet, vous permettant d'inscrire vos enfants aux stages communaux directement en ligne.

La plateforme peut également être utilisée pour compléter la fiche santé de votre enfant ainsi que pour effectuer vos paiements en ligne.

PETITE ENFANCE

STAGES COMMUNAUX - INFOS PRATIQUES

Votre enfant est inscrit à un stage communal, voici ce que vous devez savoir :

HORAIRES :

- Les activités se déroulent de **9h30 à 16h00**
- Un accueil est prévu à partir de **7h30 et jusque 18h**

TARIFS :

Votre enfant est domicilié à Burdinne ou fréquente une école de la commune :

- 40 €/ pour le 1er enfant
- 35 €/ pour le 2ème enfant
- 30 €/ pour le 3ème enfant et les suivants

Votre enfant n'est pas domicilié à Burdinne et ne fréquente pas une école de la commune :

- 60 €/ pour le 1er enfant
- 50 €/ pour le 2ème enfant
- 40 €/ pour le 3ème enfant et les suivants

EN PRATIQUE :

- Votre enfant doit être propre (pas de linge)
- Les collations, le repas du midi et la gourde doivent être prévus par vos soins



**PSSSSST.
NOUS RECHERCHONS
DES ANIMATEURS !**

TU HABITES LA COMMUNE DE BURDINNE ET ...

- Tu as 17 ans accomplis
- Tu es motivé(e)
- Tu aimes travailler avec les enfants
- Tu as de l'imagination
- Tu es breveté en tant qu'animateur ou coordinateur (ou tu souhaites te former)

N'attends plus, envoie-nous ton cv accompagné de tes disponibilités et d'une copie de ton diplôme d'animateur à atl@burdinne.be ou par courrier à l'Administration communale (rue des Ecoles 3 - 4210 Burdinne)

PETITE ENFANCE

SOHAG ACADEMY

Un programme de découvertes sportives à destination des 4 - 12 ans

La SOHAG ACADEMY propose aux enfants de s'initier à des disciplines sportives tout au long de l'année scolaire. Les enfants seront amenés à découvrir leur discipline idéale, en fonction de leurs aptitudes motrices, physiques et affectives. Le jeu et le plaisir seront favorisés durant les activités afin de lutter contre le décrochage sportif des enfants.

La priorité : apprendre en s'amusant et éveiller la curiosité des enfants vis-à-vis des sports qu'ils ont choisis.

EN PRATIQUE ?

Activités pendant l'année

A Burdinne, **à partir du 21 mars** :

4-8 ans : apprentissage vélo (Burdinne), le mardi

6-12 ans : basketball (Burdinne), le mardi

Vacances d'été - Stage Sportif

Du 4 au 8 juillet à l'école de Burdinne. (Les détails suivront)



INFOS ET INSCRIPTIONS ?

Bruno – 0496 29 68 00

bruno.philippe@asbl-sohag.com ou info@asbl-sohag.com

DATES À BLOQUER DANS VOS AGENDAS !

En plus des stages de vacances, l'Accueil Temps Libre de la commune organise régulièrement des activités, voici les prochaines dates importantes :

- **27 avril** : Montage Floral (Marneffe) / Peinture (Burdinne)
- **25 mai** : Sortie au Domaine d'Hélocine
- **29 juin** : Kermesse et Expo de l'Accueil Temps Libre



Nous vous rappelons également que toutes nos publicités se retrouvent sur le site internet et la page Facebook de la Commune, abonnez-vous !

SPORT

DES STATIONS DE GONFLAGE VÉLO DANS TOUTES LES ÉCOLES, À L'INITIATIVE DU GAL BUDINALE-MEHAIGNE

Ce début d'année sera marqué par l'installation de « stations de gonflage » dans les écoles primaires de la commune. Vous trouverez ces pompes dans les établissements scolaires de Burdinne et de Marneffe.

Les élèves de 5ème et de 6ème années primaires apprendront à les utiliser dans le cadre de la formation du passeport du cycliste animée par le GAL.

Nous espérons que ces nouveaux équipements à disposition de tous les élèves et enseignants favoriseront les trajets domicile-école à vélo.

Ce projet a été réalisé grâce à un subside obtenu auprès de la cellule « Education à la Mobilité et à la Sécurité Routière » du Service Public de Wallonie.

Plus d'informations sur les actions vélo menées par le GAL, contactez Gaël Stordeur, chargé de mission, au 085/23.05.25 ou velo@pays-burdinale-mehaigne.be



LE MOIS DE MAI SERA DÉDIÉ AU SPORT À BURDINNE



Un mois consacré au sport pour tous !
Au programme, des activités sportives différentes proposées chaque week-end.
Petits ou grands, à vélo, à pieds ou encore en kayak, tenez vous prêts !

Le programme sera dévoilé très prochainement !

COMMUNE DE BURDINNE

Province de Liège
Arrondissement de Huy



QUAND ?

- **Niveau débutant (de 0 à 5 km)**
Le mardi à 19h avec Alain
1er entraînement le 05/04
- **Niveau avancé (de 5 à 10 km)**
Le lundi à 19h00 avec Pierre
1er entraînement le 04/04
- **Niveau performance (10 +)**
Le mercredi à 18h30 avec Pascal
1er entraînement le 06/04

COMBIEN ?

L'inscription s'élève à 25 € (assurance de 5 € incluse) pour les habitants de la commune.

L'inscription s'élève à 35 € (assurance de 5 € incluse) pour les personnes externes à la commune.

OÙ ?

Rendez-vous au terrain de football de Burdinne, rue Chimpisse

Inscription via le site du programme
www.jecourspourmaforme.com

Pour toutes informations, prenez contact
avec Jérôme pétré :
085/51.97.19 ou sports@burdinne.be



URBANISME

UN SCHEMA DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL

Il y a peu Burdinne s'est lancée dans la création d'un schéma de développement communal. Il s'agit d'un outil qui permettra d'établir une stratégie territoriale sur le long terme. L'auteur de projet désigné est le bureau d'étude 'Sen5' qui a d'ores et déjà entamé sa mission par le diagnostic territorial. Dans ce cadre, un groupe de participation composé d'une vingtaine de citoyens alimentera directement le travail du bureau d'étude.

L'analyse contextuelle tiendra compte de multiples aspects, à savoir notamment les contraintes physiques, le bâti, l'offre territoriale, le paysage et la mobilité. A terme, ce nouvel outil constituera un schéma à valeur indicative et une véritable aide à la décision dans le cadre de l'instruction des demandes de permis d'urbanisme.



ENQUÊTE PUBLIQUE : PROPOSITION DE PROGRAMME POUR LE SECTEUR COMMERCIAL DE LA PÊCHE EN WALLONIE 2021-2027

Le Collège Communal informe la population que, dans le cadre de la réglementation applicable en vue de bénéficier du soutien du Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture (règlements (UE) 2021/1139 et 2021/1060), le projet de programme pour ce secteur en Wallonie ainsi qu'une étude environnementale stratégique ont été élaborés. à la demande du Gouvernement wallon ces documents sont soumis à enquête publique sur l'entité :

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à :
9 février 2022	14 février 2022	30 mars 2022	Collège communal, rue des Ecoles 3 à 4210 Burdinne

Le dossier peut être consulté, sur rendez-vous, à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable pendant les heures de service et un jour par semaine jusqu'à 20 heures à l'adresse suivante : Administration communale, rue des Ecoles 3 à 4210 Burdinne.

Les dossiers sont consultables également sur le site internet : <https://agriculture.wallonie.be/prog2021-2027>.

Les observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par l'agent communal délégué à cet effet : Monsieur Thibaut Mortier (085/51.97.15, urbanisme@burdinne.be).

Tout intéressé peut formuler ses observations en ligne sur le site internet, par mail et obtenir des explications techniques sur les projets auprès du SPW ARNE :

Projet de programme pour le secteur commercial de la pêche en Wallonie 2021-2027
Via courriel : feamp.dgarne@spw.wallonie.be ou par courrier au Service public de Wallonie Direction des Programmes européens, Chaussée de Louvain 14, B-5000 Namur

PLAN COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

NOTRE COMMUNE. COMMENT LA VOYEZ-VOUS AUJOURD'HUI ? COMMENT VOUDRIEZ-VOUS QU'ELLE SOIT DEMAIN ?

Burdinne a décidé de mener une Opération de Développement Rural (ODR), une occasion unique pour les habitants de participer au développement de notre commune, de nos villages, de proposer leurs idées, et ainsi de prendre part aux orientations communales pour les années à venir.

QUELLES SONT LES ÉTAPES DE L'ODR ?

- Le **diagnostic de la Commune** réalisé grâce aux **avis des habitants qui seront récoltés, entre autres lors de soirées organisées dans chacun des villages.**
- La **Commission Locale de Développement Rural (CLDR)**, composée pour trois-quarts de villageois et pour un-quart de mandataires, aura pour mission de valider les domaines sur lesquels agir, définir l'avenir souhaitable et les projets concrets pour y arriver.
- Le **Programme Communal de Développement Rural (PCDR)** est le document final synthétisant toute l'Opération. Il reprendra l'ensemble des projets proposés par la CLDR et sera un outil incontournable pour le développement local dans les années à venir. Il sera principalement rédigé par le bureau d'étude SEN5.

COMMENT DONNER SON AVIS ?

Des réunions seront **organisées dans chaque village de la commune**. Chacun aura la possibilité de s'exprimer, de formuler ses avis et propositions sur les problèmes existants, les besoins, les atouts à valoriser, les pistes à explorer, ... quel que soit le domaine concerné. C'est donc une dynamique qui mobilise toute la population ! Votre participation est une condition incontournable pour la réussite d'une ODR car, en vivant dans la commune, vous êtes le mieux à même de poser un regard pertinent sur notre territoire et formuler des propositions pour son avenir.

Surveillez votre boîte aux lettres, le site internet de la commune et les réseaux sociaux pour connaître les dates de ces consultations !

Vous avez des questions ? Vous souhaitez des précisions ?

L'Administration communale : 085/51.97.10

La Fondation Rurale de Wallonie, organisme d'accompagnement de l'ODR : 019/58.93.23

ZÉRO DÉCHET

VOTRE COMMUNE EST ENGAGÉE DEPUIS 2020 DANS UNE DÉMARCHE VERS LE « ZÉRO DÉCHET ».

Nous souhaitons profiter du Li-Burnal pour revenir ensemble sur les actions entreprises à Burdinne.

DISTRIBUTION D'ESSUIE-MAINS À L'ÉCOLE COMMUNALE DE MARNEFFE

Afin de réduire l'utilisation de papier pour le lavage de mains systématique (amplifié depuis le début de la crise sanitaire), chaque élève de l'école communale a reçu un essuie-mains. L'essuie-mains de chaque élève a été accroché à son banc.



COLLATIONS ZÉRO DÉCHET

Pour sensibiliser les parents d'élèves sur l'importance des collations Zéro Déchet (aussi saines qu'écologiques), nous avons en collaboration avec Intradel créé un magazine reprenant 10 recettes Zéro Déchet. Celui-ci a été distribué dans les écoles et dans les crèches de la Commune.

Retrouvez les recettes sur notre site internet et page Facebook.

BOITES À LIVRES

Afin de privilégier le partage et la solidarité mais aussi dans l'optique d'une démarche écologique et Zéro Déchet, deux boîtes à livres ont été mises à disposition des habitants au cœur du village. Ces boîtes ont été réalisées par des Burdinnois.

*Vous souhaitez vous aussi créer une boîte à livres et la mettre à disposition des Burdinnois, n'hésitez pas à nous contacter !
(adl@burdinne.be ou 0470/60.18.74)*



ASTUCES ZÉRO DÉCHET !

En avril, ne jetez pas, donnez !

Le soleil est enfin de retour. Place au grand nettoyage de printemps ! Nous avons envie de faire du rangement, mais jeter n'est pas toujours la solution. En effet, beaucoup d'objets sont encore en bon état et pourraient être utiles pour quelqu'un d'autre.

Voici quelques pistes pour éviter de jeter inutilement ce qui vous encombre :

- Proposez les objets à votre entourage ou à vos voisins
- Contactez le CPAS
- Pensez aux structures locales (crèches, écoles, Patro, etc.)

Retrouvez de nouvelles astuces sur notre site internet, page Facebook et dans le prochain Li Burnal.

ZERO DECHET

info

Intradel



PRÈS D'UNE TONNE DE DÉCHET PAR ENFANT ! VOUS LE SAVIEZ ? C'EST ÉNOOOORRME !



Saviez-vous qu'il était possible de langer votre bébé **SANS GÉNÉRER DE DÉCHET**, ou presque ?
C'est presque une tonne de déchet par enfant qui peut être évité en utilisant des langes lavables !



Les langes jetables sont de nos jours majoritairement composés de plastique et ne sont donc plus biométhanisables. C'est pour cela que **depuis le 1er janvier 2022**, les consignes de tri les concernant ont changé. **Ils doivent maintenant être jetés dans les déchets résiduels.**



Les langes lavables reviennent donc sous les projecteurs et ils n'ont plus rien à voir avec ceux qu'utilisaient nos grands-mères : ils sont fun, **pratiques, économiques et écologiques** ! Cela demande juste un peu d'organisation et le tour est joué !

INTRADEL ET VOTRE COMMUNE VOUS ACCOMPAGNENT

Pour vous familiariser avec ces langes lavables et vous aider à vous faire votre propre idée sur le sujet, Intradel et votre commune vous proposent un **parcours de sensibilisation gratuit** (composé d'une brochure et de vidéos). La prise de connaissance de cette brochure et de ces vidéos vous donne même accès à une **prime à l'achat** !



Cerise sur le gâteau, de mars à décembre 2022, des **ATELIERS GRATUITS DE DÉCOUVERTE** seront organisés dans toute la province. Ils ne sont pas obligatoires pour recevoir la prime, mais ils vous permettront de manipuler les langes lavables et de poser vos questions à une personne expérimentée sur le sujet. Pas de tabou, juste la réalité et pourquoi pas, une occasion de repenser nos habitudes et nos idées préconçues.

Retrouvez les dates, communes participantes et les formulaires d'inscriptions sur www.intradel.be

infos



04 240 74 74
www.intradel.be



Avec le soutien de la
Wallonie

ENVIRONNEMENT



8E ÉDITION DU GRAND NETTOYAGE : INSCRIVEZ-VOUS !

La 8e édition du Grand Nettoyage se tiendra les 5, 6, 7 et 8 mai prochains ! À l'approche des beaux jours, ce rendez-vous désormais incontournable mobilise des dizaines de milliers de Wallons désireux de rendre leur environnement plus propre et plus agréable ! Et c'est indéniable, l'envie d'agir des citoyens pour l'amélioration de leur cadre de vie est importante. Elle se manifeste notamment sur les réseaux sociaux où chacun fait preuve de créativité en se lançant divers challenges !

Cette fois encore, les citoyens, les écoles, les associations et les entreprises sont invités à participer dans le respect de certaines mesures de précaution. La commune de Burdinne s'associe au Grand Nettoyage afin d'en faire, une fois de plus, l'événement citoyen le plus mobilisateur de l'année en Wallonie.

Dans un souci de développement durable, il est recommandé aux participants des éditions précédentes de réutiliser le matériel qu'ils possèdent encore (gilets, gants, sacs...) et de ne recommander que ce dont ils ont réellement besoin. Pour les nouveaux participants, un kit de nettoyage composé d'une paire de gants, d'un gilet fluorescent et de sacs poubelles sera fourni gratuitement afin de rejoindre le mouvement lancé en 2015.

Rendez-vous sur bewapp.be (menu "Je passe à l'action", rubrique "Je participe au Grand Nettoyage") pour compléter votre formulaire d'inscription. La clôture des inscriptions est fixée au 25 avril. Cette inscription en ligne vous permettra non seulement de définir votre parcours mais également de commander le matériel nécessaire pour vous et votre équipe. Votre commune sera automatiquement informée de votre inscription et vous recontactera afin d'organiser le ramassage de vos sacs de déchets.

À BURDINNE, UN RAMASSAGE EST PRÉVU LE 7 MAI !

Pour plus d'informations : www.bewapp.be / gn@bewapp.be / facebook.com/bewapp.asbl

NOUVEAUTÉ

BIBLIOTHECA, PARCOUREZ L'HISTOIRE DE BURDINNE EN LIGNE



Le 22 février dernier, nous dévoilions le site Bibliotheca. Constituée d'un ensemble de documents, souvent inédits, cette bibliothèque virtuelle permettra à tout un chacun de se plonger dans l'histoire et le patrimoine de la commune. Jean-Pierre Boland, historien dans notre commune, a travaillé plus de 10 mois sur le contenu de ce site. Il revient avec nous sur ce beau projet.

D'où est venue l'idée de lancer un tel site pour la commune ?

Après avoir découvert la bibliothèque virtuelle de la commune de Couvin, notre échevin Christian Elias a proposé de développer le concept pour Burdinne, lors d'une réunion du Collège communal.

Nous avons déjà à notre disposition, la collection d'archives des instituteurs G. Smetz et W. Goffart, que j'avais triée et classée, le Collège m'a proposé de commencer à travailler sur le contenu du site en partant de ces documents.

Que pouvons nous retrouver dans cette bibliothèque virtuelle ?

On y retrouve tous types de documents : des registres officiels, des photos de classes, des cartes postales, de nombreuses documentations qui permettent de faire un voyage dans le passé.

Est-ce que les Burdinnois peuvent contribuer à sa construction ?

Les citoyens peuvent bien évidemment contribuer à la construction et à l'alimentation de cette bibliothèque virtuelle. Le partage d'informations sera d'ailleurs primordial pour que l'on puisse disposer d'un maximum d'informations.

Un formulaire est mis à disposition sur le site pour toute prise de contact.



N'attendez plus, visitez bibliotheca.burdinne.be

SERVICE TRAVAUX

UNE ÉQUIPE FORMÉE À LA GESTION DES CIMETIÈRES

Pour une gestion plus responsable, dynamique et économique des sites funéraires de la commune, les fossoyeurs ont suivi une formation afin d'acquérir une meilleure connaissance pour l'entretien des sites funéraires. Cette expérience permettra une gestion pérenne de cimetières burdinnois par les ouvriers communaux.

Au cours de la formation, les ouvriers ont pu acquérir de nombreuses notions, telles que :

- L'histoire de la « culture funéraire » dans la société occidentale aux XIXe et XXe siècles,
- La typologie et les composantes des cimetières et des monuments funéraires,
- L'évolution de la législation funéraire de 1804 à nos jours ainsi que la symbolique funéraire

La formation s'est clôturée par un examen, réussi haut la main par l'ensemble des ouvriers !



SENSIBILISATION À LA CONSOMMATION DE L'EAU DU ROBINET

Dans le cadre de notre démarche Zéro Déchet, nous souhaitons sensibiliser nos ouvriers communaux à la consommation de l'eau du robinet.

Ces derniers ont donc assisté à une formation animée par l'ASBL Contrat de Rivière - Meuse Aval afin de comprendre l'importance de limiter la consommation d'eau en bouteilles. A l'issue de cette formation, chaque ouvrier a reçu une gourde en inox afin de pouvoir mettre en place les recommandations apprises lors de la formation, dans la vie de tous les jours.

SERVICE TRAVAUX

UN DÉBUT D'ANNÉE BIEN CHARGÉ !

Nos ouvriers ont travaillé dur en ce début d'année 2022, revenons ensemble sur les chantiers réalisés.



RUE DE BRAIVES

Nos ouvriers ont terminé les réparations. La rue avait été détruite suite aux dernières inondations de juillet 2021.

Le route a récemment été réouverte à la circulation.



RUE DE HUY

Création d'un cheminement piétonnier à l'entrée du sentier dans le prolongement du cul de sac de la rue de Huy.

Le gros du travail étant terminé, l'aménagement du site de la Fontaine continue avec le service « espace Vert ».



RUE MAISON BRÛLÉE

Pose de nouveaux filets d'eau. Travail effectué en interne par nos ouvriers du service travaux.

UNE DERNIÈRE INFO POUR LA ROUTE...

UN DÉPART ET UNE ARRIVÉE AU GAL BURDINALE MEHAIGNE

Après 20 années passées à la coordination du GAL et 40 années consacrées à diverses missions pour le Pays Burdinale Mehaigne, Philippe LAROCHE prend sa retraite. C'est Valérie PINEL qui lui succède et assure désormais la coordination du GAL. Elle a pris ses nouvelles fonctions depuis le 1er mars dernier. On lui souhaite la bienvenue et plein succès dans ses nouvelles missions.

Les coordonnées sont inchangées :

coordination@pays-burdinale-mehaigne.be – 085/23.05.25 – 0479/458.408

AGENDA

DÉCOUVREZ L'AGENDA POUR LES PROCHAINS MOIS.

(N'hésitez pas à le découper et le conserver sur votre frigo pour ne manquer aucun évènement)

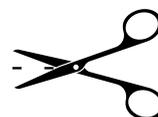
AVRIL

- **Du 1er au 24 avril** : Exposition de Pascale Craninx - Centre Culturel
- **Du 04 avril au 15 avril** : Stage de Printemps - Commune de Burdinne
- **Du 4 au 8 avril** : Stage pour jeunes 12-18 ans ; « Un jour, une aventure » - Centre culturel
- **06 avril** : Passage du bibliobus - Ecoles de Burdinne/Marneffe
- **07 avril** : Heure du conte - Bibliothèque de Burdinne
- **17 avril** : Four à Pain - Braives - Burdinne en Transition (Oteppe)
- **18 avril** : Chasse aux oeufs - Commune de Burdinne
- **22 avril** : Tranche de vie Pascale Craninx Centre Culturel (Gare de Braives)
- **23 avril** : Souper barbecue - Patro (Burdinne)
- **30 avril** : Action ramassage cheval de trait - Commune de Burdinne

MAI

- **05 mai** : Heure du conte - Bibliothèque de Burdinne
- **07 mai** : Grand nettoyage sportif - Commune de Burdinne
- **14 mai** : Journée portes ouvertes - Ecoles de Marneffe
- **15 mai** : Four à Pain - Braives - Burdinne en Transition (Oteppe)
- **21-22 mai** : Fête des ateliers -Centre culturel
- **22 mai** : Marche ADEPS - Tennis de table Burdinne
- **26 mai** : Descente de la Lesse

+ MOIS DU SPORT :
RETROUVEZ UNE
ACTIVITÉ SPORTIVE
TOUS LES WEEK-END



SOLIDARITÉ AVEC L'UKRAINE



Vous êtes de plus en plus nombreux à nous contacter pour soutenir et aider les Ukrainiens, nous ne pouvons que vous remercier pour vos démarches. Pour plus d'efficacité, nous suivons de près les appels du Gouvernement et du Gouverneur de la Province de Liège. Voici les informations officielles concernant les procédures à suivre :

1. LOGEMENT / HÉBERGEMENT

Afin d'aider les Ukrainiens en fuite, qui souhaiteraient trouver refuge dans notre pays, la Commune de Burdinne mettra prochainement à disposition du Gouvernement fédéral le presbytère d'Oteppe dans le cadre d'un futur plan de répartition.

A l'heure actuelle, certains d'entre vous ont également proposé de mettre leur logement à disposition. Nous pourrions par la suite également envisager cette possibilité, en proposant la mise à disposition d'habitations privées proposées. N'hésitez pas à contacter le CPAS (085/51.97.30) ou à remplir le formulaire qui se trouve sur notre E-Guichet.

2. DONS DE BIENS DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ

Vous souhaitez faire un don ? Pensez aux produits d'hygiène, denrées alimentaires non périssables, lampes ou encore bougies.

En collaboration avec le CPAS, le Comité des aînés, récolte vos dons au Centre Culturel d'Oteppe. De nouvelles dates seront prochainement communiquées.

3. DONS FINANCIERS

Si vous souhaitez apporter une aide financière, il est préférable de se tourner vers les organismes officiels, tels que la Croix-Rouge ou Amnesty International.

CONTACTEZ NOUS !

Vous souhaitez des précisions sur le contenu de ce bulletin communal ?

Vous avez besoin d'une information ?

N'hésitez pas à prendre contact avec votre Administration communale.

Retrouvez ci-dessous la liste des services communaux.

SERVICES ADMINISTRATIFS

Population	population@burdinne.be	085/51.97.10
Etat Civil - Etrangers	etat-civil@burdinne.be	085/51.97.13
Urbanisme	urbanisme@burdinne.be	085/51.97.15
Sports - Jeunes	sports@burdinne.be	085/51.97.16
Direction Générale - Mme BOLLY	directiongenerale@burdinne.be	085/51.97.17
Facturation	facturation@burdinne.be	085/51.97.28
Accueil Temps Libre	atl@burdinne.be	085/51.97.19
Cimetière - Taxes	finances@burdinne.be	085/51.97.28
Direction Financière - Mme DONJEAN	gaetanedonjean@msn.com	085/51.97.35
Environnement	agentconstatateur@burdinne.be	085/51.97.14
Travaux - Voirie - Mme PINDEVILLE	directiontravaux@burdinne.be	0479/92.09.71
Communication Développement Local	adl@burdinne.be	085/51.97.18

CPAS

cpas@burdinne.be - 085/51.97.30

POLICE

019/65.95.00 - uniquement sur rendez-vous

AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI

Marie DEGROOT

ale@burdinne.be - 085/51.97.12

Permanence le vendredi de 9h à 12h00 -

Vendredi après-midi sur rendez-vous